

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**DRÔME AMÉNAGEMENT HABITAT**

Drôme Aménagement Habitat  
11 Avenue de la gare - ALIXAN – BP 10250  
26958 VALENCE – Cedex 9  
Tél : 04 75 81 78 00 - Fax : 04 75 81 82 27

L'avis implique un marché public

<b>Objet</b>	NYONS (26110) – Réhabilitation de la Résidence Georges Croizet - Reconsultation
<b>Nature</b>	Travaux
<b>Mode</b>	Procédure adaptée
<b>Délai d'exécution</b>	10 mois
<b>Forme</b>	Marché à lots Les variantes sont acceptées
<b>Lots</b>	Libellé
N° 1	DEMOLITION / MACONNERIE – Qualifications 1111 + 2111 ou équivalents
N° 3	MENUISERIES EXTERIEURES – Qualifications 4522 + 3531 ou équivalents
N° 6	CARRELAGE – Qualifications 6311 ou équivalents + Attestation de sous-section 4 Obligatoire
N° 7	CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE / SANITAIRES – Qualifications 5311 + 5212 + 5431 ou équivalents
N° 8	ELECTRICITE – Qualifelec E1C2 ou équivalents

Procédure

<b>Critères d'attribution</b>	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération 70 % : Prix des prestations 30 % : Valeur technique de l'offre (mémoire technique)
<b>Offres</b>	Remise des offres le <b>VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2019 à 17h00</b> au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires

Administratifs : DAH : SERVICE MARCHES – Tél. : 04 75 81 78 23.

Modalités d'obtention du dossier /

Dossier téléchargeable sur le site : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) : Référence 19/061.

Remise des offres : Conformément aux articles L2132-2 et R2132-1 et suivants du Code de la commande publique, le dépôt de réponse s'effectue **OBLIGATOIREMENT** par voie électronique sur le site : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) - réf 19/061.

Le candidat produit, à l'appui de sa candidature et de son offre, les pièces demandées dans le règlement de la consultation.

Critères de sélection des candidatures : Capacités techniques, financières et professionnelles.

Capacités techniques : les candidats devront apporter la preuve de leur compétence technique par la production des qualifications mentionnées à côté des lots, si les candidats n'ont pas ces qualifications, ils pourront apporter par tout moyen, la preuve d'une compétence équivalente (références, attestation de bonne exécution...).

Visite conseillée sans prise de rendez-vous.